



Une nouvelle équipe Municipale

Le mot du Maire

Depuis le 04 avril 2014, notre village a un nouveau Conseil Municipal :

- **Maire : Jacques Bonnardel**
- **1er Adjoint : Philippe Di Marco**, en charge de l'Urbanisme, des Finances et du Tourisme.
- **2° Adjointe : Cristel Franceschi**, en charge de la Vie Locale, de la Vie Associative, des Sports et des Loisirs, référente CCAS
- **3° Adjoint : Emmanuel Miegge**, en charge des Travaux de Voirie Communale, des Bâtiments Municipaux et de la Gestion des Employés Techniques.
- **Conseillers Municipaux : Christian Andres, Robert Bourcier, Olivier Bacquart, Eric Duchenne, Magali Garnier, Martine Gropellier, Francis Pin.**



Les objectifs immédiats du Conseil Municipal sont déjà nombreux :

Formation des Commissions

Représentation dans les diverses instances Queyrassines : Communauté de Communes de L'Escarton de Queyras, Syndicat Mixte des Remontées Mécaniques, Parc Naturel Régional du Queyras, Office de Tourisme du Queyras, Syndicat d'Electrification, Syndicat de l'Eclairage Public, etc...

Prise de contact avec les autres communes du Queyras et avec les autorités administratives : Conseil Général, Sous-Préfecture de Briançon, Préfectures de Gap, Trésorerie, etc...

Apprentissage de la fonction de chacun.

Le but est de pouvoir travailler rapidement et efficacement pour notre village et pour le Queyras.

Nous tenons également à remercier notre ancienne maire, Joelle OCANA, ainsi que le personnel administratif, Bénédicte et Nathalie, qui, en facilitant la transmission des dossiers et en étant à notre écoute, permettent au nouveau Conseil Municipal de prendre rapidement ses marques.

La crise actuelle, qui secoue la France, impacte bien sûr nos petits villages de montagne (baisse des dotations et des subventions, désengagement de l'Etat, augmentation de l'endettement et diminution des ressources de la commune), mais nous devons rester optimistes car le Queyras possède toujours des atouts indéniables dans le monde d'aujourd'hui : Il appartient à la population Queyrassine de les mettre en valeur avec l'aide des Municipalités, de la Communauté de Communes et du Parc.

Enfin le Conseil Municipal pense que la prise en compte effective des besoins et des attentes de la population passe par une bonne écoute : Le Conseil Municipal continue donc la parution de « Abriès Info », va organiser des permanences en Mairie afin que chacun puisse s'exprimer, va moderniser le Site Internet de la Mairie et faciliter la communication internet avec tous ceux qui le souhaitent, et travaille à la création de commissions mixtes élus/habitants sur les sujets sensibles : Tourisme/Commerce/Artisanat/Handicap, Remontées mécaniques, Vie Locale et Associative, Sport et Loisirs, Le Roux, et Jumelage Abriès/Prali.

Merci à tous pour votre support,

Jacques BONNARDEL



Ce début de printemps 2014 a mis le domaine de la petite enfance comme enjeu majeur dans les décisions des nouveaux élus que nous sommes. En 2013, la crèche d'Aiguilles qui est financée en partie par les communes de Ristolas, Abriès, Aiguilles et Château-Ville-Vieille a été placée en difficulté avec une baisse importante du nombre d'enfants présents. Nous devons être attentifs et vigilants à ce genre d'indicateurs qui est un reflet du tissu économique du Queyras. Cette baisse des inscriptions s'explique en partie par le départ de certaines familles du Queyras mais aussi par la fermeture du centre d'enfants de Val Pré Vert. C'est pourquoi nous devons, élus de la commune d'Abriès, centrer nos efforts autour de la réouverture de ce centre, atout économique primordial pour l'ensemble du Queyras. Toutefois, de nouveaux objectifs nous sont imposés par la Caisse Nationale des Allocations Familiales pour le 1^{er} janvier 2015 : fournir couches et repas aux enfants de la crèche sans augmenter le prix de participation demandé aux parents. Si nous acceptons de nous plier à cette mesure, un coût financier important (environ 15 000 €uros par an pour les 4 communes) devra être supporté par le SIVU Crèche en plus des 64 000 €uros déjà apportés par an. L'aide supplémentaire apportée par la CAF pour ce type de service ne couvrant qu'une partie infime de cette dépense supplémentaire. Lors d'une réunion qui s'est tenue à Gap le 26 mai, l'échéance a été repoussée à la fin de l'année 2017. Reste à nous élus, de profiter de ce temps pour nous pencher sur cette question. Autre enjeu majeur pour ce printemps 2014 : la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Le 9 mai dernier, un décret est venu alléger les contraintes imposées par l'Etat aux petites communes isolées comme le Queyras. En effet, il y aura donc toujours 24 heures d'enseignements et 3 heures consacrées à des activités extra-scolaires comme l'éducation à l'environnement, éducation populaire (danses traditionnelles, patois ...) ou le sport mais aussi des temps récréatifs et de détente. Nous pouvons si nous le décidons, et en accord avec le conseil d'école et l'éducation nationale, regrouper ces 3 heures sur une après-midi complète, soit une semaine avec 3 journées complètes de 6 heures, le mercredi matin et une après-midi consacrée à ces activités. Cette décision a été actée, pour Abriès, ces temps seront le mardi après-midi. La décision des 8 communes du Queyras de se regrouper pour faire un seul et même PEDT (projet éducatif territorial) devra être actée pour le 6 juin au plus tard. De réels enjeux sont mobilisés : tant au niveau financier (3 heures sur 36 semaines d'école à la charge des communes de Ristolas et d'Abriès) qu'au niveau du bien-être de nos enfants avec leur développement intellectuel, culturel, moteur ... de qualité.

Magali GARNIER

**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**



La Montagne pour Tous

La loi sur le handicap de février 2005 avait fixé l'objectif de rendre accessibles les établissements recevant du public et les transports dans les 10 années qui suivent.

Or, l'échéance du 1^{er} janvier 2015 approche !

Aussi, pour aider les commerçants, les collectivités locales, les artisans, les hôteliers... un agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) a été créé. La date du 1^{er} janvier 2015 est maintenue en tant qu'obligation de réalisation des travaux, en revanche, les exploitants qui souhaiteront entrer dans le dispositif de l'Ad'AP bénéficieront d'un délai supplémentaire pour la mise en conformité de leur établissement.

A Abriès, la Mairie a démarré les travaux d'accessibilité dans la salle des fêtes où une rampe pour les personnes à mobilité réduite sera construite. Dans un deuxième temps, une rampe d'accès au bureau d'accueil mutualisé entre Mairie et Office du Tourisme, en rez-de-chaussée est prévue. Les accès aux autres lieux publics sont à l'étude (Agence Postale, Bibliothèque, Eglise...).

La commission handicap de l'Acssq peut vous conseiller sur les travaux à effectuer pour rendre votre établissement accessible, peut vous aider à monter votre dossier de demande d'Ad'AP, peut vous informer sur les aides financières. N'hésitez pas à me contacter.

Martine GROPELLIER

Fréderique et Richard Andrews remercient toutes les personnes pour leur gentillesse, leur fidélité, leur soutien et leur confiance que celles-ci nous ont apportées durant ces 30 ans passés à la crêperie « la marmotte ».

Toutes ces années ont été remplies de souvenirs, d'anecdotes, de rencontres qui nous ont beaucoup apportés. Nous en gardons tout simplement de très bons moments passés ensemble.

Nous souhaitons à Barbara autant de clients et de réussite que nous avons eus grâce à vous.

Merci encore à tous.

Frédérique et Richard ANDREWS



Restauration du chemin du Malrif

Le samedi 26 avril une dizaine de bénévoles ont entrepris la réparation du passage difficile sur le chemin du Malrif.

Auparavant d'autres bénévoles de tous horizons (chasseurs, promeneurs, habitants du Malrif) ne pouvant venir ce jour-là, nous ont apporté leur aide les jours précédents en acheminant les matériaux nécessaires jusqu'au chantier.

Nous remercions toutes ces personnes d'avoir contribué à préparer la saison touristique et la sécurité pour tous !!!

Un grand merci à tous de toute l'équipe municipale.

Robert BOURCIER et Francis PIN



La Maison du Costume – saison été 2014 (du 25 juin au 5 septembre)

En complémentarité de l'exposition permanente « scènes et costumes d'autrefois », de beaux projets se préparent pour l'été à la Maison du Costume !

Les nouveaux acteurs de l'association, soucieux de pérenniser le travail des équipes précédentes et de susciter l'intérêt du plus grand nombre, vous proposent 2 nouvelles expositions temporaires ainsi que des animations tout au long de l'été, sous forme d'ateliers créatifs pour les adultes et les enfants :

Les 24 et 25 juin : « impressions sur tissus » animé par Michèle Durand. Sur un vieux drap, vous réaliserez un panneau décoratif au gré de votre fantaisie et votre inspiration.

- **le 25 juin** : * à **16h30** : la Maison du Costume ouvrira ses portes avec le vernissage des différentes expositions temporaires de l'été « impressions sur tissus », « toiles écrites », « faiseurs de mode des Alpes en 2014 » (7 créateurs de la région exposent pour vous)

* à **17h00** : spectacle burlesque inédit « parlons cash » par la compagnie « portez-vous bien »

* à **18h00** : cette inauguration sera suivie d'un apéritif où nous vous espérons nombreux

* à **19h00** : assemblée générale de l'association « le costume d'autrefois »

Les 2-3-4 juillet : atelier des modistes avec la création d'un chapeau et/ou une capeline avec l'atelier Tindara selon le savoir-faire traditionnel.

9 juillet et 13 août : atelier broderie avec le relook d'un vêtement ou d'un accessoire de mode animé par Amélie Boissy.

16 juillet, 6 août et 20 août : fabrication d'un sac range tout et pochette à partir de ceintures de sécurité et tissus animé par Nadine Guitard de « la compagnie des louves ».

17 juillet, 31 juillet et 7 août : atelier de cartonnage et tissus animé par Elizabeth Cochu.

17 juillet à 18h00 : petit concert - moment de guitare avec sonorités gitanes (2€/personnes, offert aux adhérents)

21-22-23 juillet : atelier de patchwork avec l'association Patchqueyras.

7 août à 18h00 : un petit concert de musique baroque italienne et française avec clavecin et flûte vous sera proposé (2 €/personne, offert aux adhérents)

Pour tous les ateliers, l'adhésion de 10 € à l'association « le costume d'autrefois » vous sera demandée ainsi qu'une participation au matériel variant de 5 à 20 € suivant les ateliers.

Alors, si vous aimez la mode, travailler la matière textile sous toutes ses formes, venez nombreux visiter l'exposition, participer aux ateliers pour renouer avec le savoir-faire artisanal, découvrir de nouvelles techniques et créer un modèle personnalisé réalisé à moindre coût.

Pour tous les ateliers, renseignements et inscriptions à :

costume.autrefois@gmail.com ou 0673947232

Marie France CHARRIER

Fête de la Saint Pierre Dimanche 29 juin 2014

16h00 - bal pour les enfants

17h00 - visite guidée des pierres écrites du village
(Rendez-vous devant l'Office du Tourisme)

18h00 - portes ouvertes au nouvel atelier
communal

A partir de 18h30 apéro en musique + grillades et
pâtes offertes par Anim'Abriès (pensez à emmener
vos couverts)

... et la soirée continue !

Affouage 2014

Une nouvelle coupe en régie destinée à l'affouage devrait être disponible à compter de l'automne 2014. Le principe est le même que les autres années. Des lots de 11 stères de bois de 2 m de longueur mélèze seront vendus, au prix de 30 € le stère, soit 330 € le lot de 11 stères. Les lots seront déposés sur la zone de stockage du Roux. La vente des lots est réservée en priorité aux habitants d'Abriès se chauffant au bois et s'engageant à ne pas revendre leur lot. Les personnes intéressées sont invitées à faire une pré-inscription en mairie, avant le jeudi 14 août 2014, munies d'un chèque d'acompte de 100 € libellé à l'ordre du Trésor Public. Un seul lot sera vendu par foyer, et, selon les demandes, un deuxième lot pourra être attribué. Lorsque les lots seront déterminés par l'ONF, chacun des inscrits sera averti de la disponibilité des lots et sera invité à se présenter en mairie pour retirer le numéro du lot correspondant et à régler le solde par chèque.

Le nouveau site Internet de la Mairie d'Abriès est en construction, interactif, il sera mis en ligne à l'automne 2014 !

Elections à l'Office du tourisme du Queyras le 6 juin 2014

Président : Philippe Di Marco

1^{er} Vice-président : Philippe Chabrand

2^e Vice-présidente : Valérie Eymeoud

3^e Vice-Présidente : Vanessa Collatti

4^e Vice-président : Bruno Daviet

Si vous désirez recevoir « Abriès-Info » par courriel, communiquez votre adresse e-mail à la mairie.

Avec la nouvelle maison du tourisme à Château Ville Vieille qui doit devenir « la vitrine touristique du Queyras », tous les acteurs du tourisme du territoire doivent se rassembler afin de construire une politique touristique efficace et visionnaire à l'échelle du Queyras. Le développement de nos atouts touristiques et le recours à l'innovation pour dégager des leviers d'action concrets, prouve que le Queyras, capable d'imaginer et d'entreprendre, trace la route vers un tourisme durable et de qualité. Pour faire vivre cette ambition, celle d'un territoire volontaire, battant, dynamique, nous mettons l'accent sur la créativité, la mise en commun des compétences, des savoir-faire et de l'action avec pour conviction que le Queyras a tous les atouts pour réussir dans une compétition économique qui permettra aux jeunes Queyrassins demain, de pouvoir vivre et travailler dans leur pays.



Le sponsoring pour l'office du tourisme du Queyras doit être une activité importante et doit disposer d'une stratégie de communication particulièrement transparente. L'OTQ démontre ainsi sa citoyenneté, son engagement public et reconnaît avoir une responsabilité sociale lorsqu'il parraine ou sponsorise un événement, une manifestation ou une personnalité, il ne doit pas être inspiré par une logique commerciale ou mercantile mais par la volonté de promouvoir son territoire, son histoire, ses acteurs ou son identité.

Dans le domaine sportif et en Ski de Fond, **Paul GOALABRE**, jeune Queyrassin, Champion d'Europe et Vice-Champion du monde se doit d'avoir des appuis à la hauteur de ses performances car l'entraînement requis pour ce sportif de haut niveau nécessite une très forte implication. **A ce titre, il est indispensable de lui offrir la possibilité de bénéficier de soutien et d'aides pour réussir à concilier sa carrière sportive avec ses études.**

Philippe DI MARCO

Le CCAS d'Abriès (Centre Communal d'Action Sociale) est un service public de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, des plus jeunes aux plus âgés. C'est un avantage par lequel la solidarité publique nationale et locale peut véritablement atteindre son but.

Le CCAS est composé de façon paritaire avec des élus et des représentants de différentes structures.

Le CCAS travaille en collaboration avec les différentes institutions publiques telles que les services sociaux, le conseil général, la préfecture... Il a un devoir d'anonymat et de confidentialité.

Le CCAS de la commune d'Abriès intervient dans différents domaines : aide d'urgence aux familles, aide à la constitution de dossiers, aide aux personnes âgées, à la petite enfance et à la jeunesse.

L'aide apportée aux familles pour favoriser la pratique des activités culturelles et sportives des enfants d'Abriès, la prise en charge partielle des forfaits de ski alpin des enfants d'Abriès, c'est le CCAS qui les finance. Le cadeau de Noël des Aînés d'Abriès, c'est le CCAS qui l'apporte à chacun d'eux. La galette des Rois, la fête de la Saint Pierre, c'est aussi le CCAS.

Le CCAS répond aux multiples demandes des habitants de la commune, dans la mesure des moyens qui sont alloués par la Commune, car il ne faut pas oublier que le budget du CCAS est composé principalement par une subvention de la mairie. En 2014, celle-ci s'élève à la somme de 8 400.00 €, somme importante pour une commune de cette taille, mais qui montre bien qu'il devient de plus en plus nécessaire d'aider les habitants. Le budget peut également être abondé par des dons de personnes.

Désignée à la fonction de 2^e adjointe en charge de la vie sociale, locale, associative et sportive, je suis également vice-présidente du CCAS d'Abriès. Comme les autres membres du CCAS qui vont être nommés dans les prochaines semaines, je suis à votre écoute pour vous aider à résoudre les problèmes que vous pouvez rencontrer mais aussi pour les suggestions qui seront les vôtres dans le rôle du CCAS. N'hésitez pas à venir au secrétariat de la mairie qui vous indiquera précisément comment contacter le CCAS.

Cristel FRANCESCHI

Pensez à relever votre compteur d'eau et d'emmener à la mairie avant le 20 août 2014 la fiche de relevé que vous recevez avec ce numéro d'Abriès Info

Le carnet du village Bienvenue à

Rose Aufort chez Caroline Bourcier et Cédric Aufort
Leny Damon chez Sylvie Bourcier et Gil Damon

Permanence des Elus municipaux
Tous les samedi matin à partir du 14 juin
De 10 h à 12 h dans la salle du conseil
municipal de la mairie

L'Association foncière pastorale d'Abriès

Lors de sa séance du 14 avril, le nouveau conseil municipal a procédé à l'élection de représentants à de nombreux organismes. Parmi ceux-ci, l'association foncière pastorale d'Abriès. Les membres des collèges des propriétaires non exploitants et de propriétaires exploitants avaient été renouvelés lors de la dernière assemblée générale du 8 février 2014. Ceux du collège de la commune attendaient le renouvellement des conseillers municipaux. Trois membres titulaires ont été élus : Bacquart Olivier, Bourcier Robert et Pin Francis. Les trois membres suppléants sont : Bonnardel Jacques, Garnier Magali et Miegge Emmanuel.

Le rôle de l'AFP sera toujours le même : par une organisation et une gestion collégiales, être l'intermédiaire entre les propriétaires des parcelles comprises dans le périmètre et les exploitants agricoles (pour des pâturages, des prés de fauche ou des alpages) afin de rationaliser au mieux l'entretien du paysage et des parcelles.

L'AFP est un outil de gestion qui a l'immense avantage de ne pas toucher au droit de propriété. Arvieux est la dernière commune à avoir mis en place ce même outil et Molines est prête à relancer la procédure de création.

En tant que syndic titulaire, je m'engage à prendre les décisions nécessaires à la préservation des intérêts de chacun, qu'il soit agriculteur ou propriétaire.

Olivier BACQUART

Commençons par les bonnes nouvelles : les prix des forfaits n'augmenteront pas cette année (sous réserve, la régie nous surprend toujours : vote du 7 février 2014). La seule petite augmentation est pour le forfait saison qui passe de 199€ à 200€. Je pense que l'on peut s'en réjouir... D'autre part, le nombre de journées skieurs a augmenté de 8,1% et le chiffre d'affaire de 13,2% pour Abries. La contrepartie est que certains membres du personnel saisonnier de la station ne peuvent toucher le chômage du fait de la réduction des périodes d'ouvertures. Le problème est complexe. Je tiens à remercier le personnel de la station pour leur bon travail. Et aussi Anim'Abries pour ses décorations dans le village en hiver, car ces bons chiffres sont aussi dû à eux. Le télésiège d'Abries ouvrira cet été du 6 juillet au 23 août. Les tarifs restent inchangés. Pour cet hiver, la station ouvrira le 20 décembre et fermera le 29 mars. Deux petites précisions sont à apporter. Premièrement la dernière semaine de mars creuse le déficit en moyenne de plus de 100.000€ pour le Queyras. Deuxièmement, si Abries est une des seules stations enneigées du département, au mois de décembre ; une ouverture anticipée est prévue. Alors croisons les doigts pour un joli petit retour d'Est au mois de décembre 2014 et pas aussi gros qu'en 2008, quoique les travaux pour l'aménagement des pistes de Vtt ont commencé. L'avenir de la station passe aussi par une meilleure valorisation de nos infrastructures pendant la période estivale. Le Vtt est secteur d'avenir et le conseil est heureux qu'Abries investisse dans ce secteur. Le conseil communal réfléchit sérieusement à la création de nouvelles pistes et au projet du télésiège du bois de la Brune. Passons aux choses moins agréables. La régie autonome a été liquidée au mois de septembre 2013 avec un déficit cumulé de -752 686,59 €. Abries participe pour 16,4% (10% pris en charge par le conseil général) du dit déficit. La mairie avait déjà budgétisé 51.516€ pour l'année 2014 et qui correspond au déficit de 2012. Mais au moment de la liquidation de la régie autonome au mois de septembre 2013, il reste un déficit de 413.013€ ce qui correspond à 70.681€ pour Abries. Cette somme n'est pas inscrite au budget communal de 2014. Cette somme va gravement imputer les investissements de la commune et nous priver de certaines subventions pour des projets qui devaient être réalisés cette année. Nous devons faire le choix. Il est à noter que le chiffre d'affaires des vacances de Noël, Nouvel An 2013 et les forfaits primeurs n'ont pu y être intégré dans ce chiffre d'affaires de la régie autonome. Et nous savons tous que la semaine du Nouvel An est une période très importante pour notre économie.

Le chiffre d'affaires HT est de 606.463€ pour la période du 1 octobre 2013 au 31 décembre 2013, dont nous devons déduire les coûts de 11 jours d'exploitation et le fonctionnement des mois d'octobre, novembre et décembre. La nouvelle régie directe bénéficie de cet excellent résultat pour commencer sa nouvelle vie !!! De plus, les stations ont fermé une semaine plutôt (pas toutes...) ce qui engendre une économie de plus de 80.000€. Nous sommes donc en droit de penser que la nouvelle régie directe limitera le déficit. Mais le fait que les espaces ludiques déficitaires ont réintégré la régie. Et si cela n'est pas le cas nous pouvons réellement nous interroger sur la réelle nécessité de dissoudre la régie autonome. Et cette dissolution a un coût que nous ne connaissons pas au jour d'aujourd'hui.

Le Queyras ne peut se passer de ses quatre stations de ski alpin, mais à quel prix et de quelle façon...

Eric DUCHENNE

Inauguration des nouveaux ateliers municipaux et hôtel d'entreprises



Le nouveau bâtiment de type BBC, construit avec le bois de mélèze de la forêt d'Abriès, a été terminé à la fin de l'hiver. Les performances énergétiques ont été très bien respectées puisque le coefficient d'étanchéité à l'air est en-dessous de celui qui avait été prévu.

Depuis, les employés municipaux ont pris possession de leur nouveau lieu de travail, plus conforme pour les conditions de travail et d'hygiène. La fin du déménagement est en cours.

L'inauguration officielle, avec l'ensemble des partenaires financeurs, est prévue pour le vendredi 27 juin à 11 h 00.

Ensuite, le dimanche 29 juin, jour de la Saint Pierre, une journée "Portes Ouvertes" est prévue pour que la population d'Abriès puisse visiter les locaux.

Pensez à réserver ces dates !

Toute l'équipe de la mairie vous souhaite une très bonne saison d'été !